



+33 1 45 61 88 76

tmeunier@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE AVOCAT

Au sein du département fiscal d'August Debouzy, Théa Meunier intervient en matière de fiscalité individuelle et patrimoniale ainsi qu'en fiscalité des entreprises.

Inscrite au barreau de Paris depuis 2021, elle intègre nos équipes la même année, après avoir réalisé plusieurs stages au sein des départements de droit fiscal et M&A de différents cabinets d'avocats.

Elle est diplômée du Master 2 Droit des affaires et Fiscalité de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (2017-2018) et du Mastère Spécialisé Droit et Management International de HEC Paris (2020-2021).

EXPERTISES

Private Clients
Droit fiscal
Résolution des litiges

FOCUS

FORMATION

MS/LLM Droit et Management International, HEC Paris, 2021

Master 2 Droit des affaires et Fiscalité, Paris I Panthéon-Sorbonne – HEC, 2018

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2021

LANGUES

Français | Anglais | Espagnol

PUBLICATIONS